

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 10 mars 2016

Délibération n° 21-2016

Le Conseil d'administration désigne Madame Anne FREDET, Principale adjointe du collège Jean Moulin à Locminé, en qualité de personnalité extérieure représentant un établissement d'enseignement secondaire.

Membres en exercice : 26 membres

Votes : 25

Anne FREDET : 19 voix
Isabelle LEGRAND : 6 voix

Délibération adoptée.

Visa du Président


Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : *Dossier de candidature*

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 14 mars 2016

Document mis en ligne le : 14 mars 2016